

---

## Organisation et sécurité des soins et des services pharmaceutiques - PLANS DE DÉVELOPPEMENT ET D'EFFECTIFS

### 1. Qu'est-ce qu'un plan de développement et comment l'élaborer?

Un plan de développement présente l'offre de soins et services pharmaceutiques déjà existante dans votre pharmacie et celle que vous souhaitez mettre en place dans le futur, selon un échéancier précis. Avant de planifier le plan de développement, effectuez d'abord une évaluation des services offerts dans votre région ou dans les établissements à proximité.

Incluez notamment dans votre plan les rôles et responsabilités de chacun selon les services offerts ou à offrir, un plan d'effectifs (voir la question suivante) ainsi que les ressources nécessaires. Le plan vise l'atteinte des standards de pratique et une offre de soins et services sécuritaires et de qualité qui répondent aux besoins des patients.

Aide-mémoire – Offre de soins et services pharmaceutiques adaptée aux besoins des patients

([http://guide.standards.opq.org/files/documents/Aide\\_memoire\\_offres\\_soins\\_VF.pdf](http://guide.standards.opq.org/files/documents/Aide_memoire_offres_soins_VF.pdf))

Aide-mémoire – Élaborer un plan de développement et d'effectifs

([http://guide.standards.opq.org/files/documents/Aide\\_memoire\\_elaborer\\_plans\\_VF.pdf](http://guide.standards.opq.org/files/documents/Aide_memoire_elaborer_plans_VF.pdf))

### 2. En quoi consiste le plan d'effectifs?

Le plan d'effectifs découle du plan de développement et constitue une évaluation et une planification du personnel professionnel et technique requis pour assurer la qualité et la sécurité des soins et services pharmaceutiques.

N'hésitez pas à consulter le document Plan d'effectifs : des outils pour vous aider

([http://www.opq.org/doc/media/2360\\_38\\_fr-ca\\_0\\_plan\\_effectifs\\_outils\\_pratiques\\_vf.pdf](http://www.opq.org/doc/media/2360_38_fr-ca_0_plan_effectifs_outils_pratiques_vf.pdf)) produit par l'Ordre.

Le document Recommandations sur le rôle du pharmacien en oncologie dans les établissements de santé

(<http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-001774/>) publié par le MSSS propose, quant à lui, un exemple d'effectifs suggérés pour assurer des soins et services pharmaceutiques de qualité, sécuritaires, accessibles et offerts en continuité en oncologie.

Afin que vos plans soient évolutifs, nous vous invitons à les réviser périodiquement (ex. : annuellement).

---

(<http://guide.standards.opq.org/guides/proceder-a-la-collecte-des-renseignements>)